

École élémentaire LES TILLEULS et école maternelle DEWATRE

Dans le cadre de sa stratégie de déconfinement, le gouvernement a décidé d'ouvrir les écoles, progressivement, à partir du 11 mai dans le strict respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires et sur la base du volontariat des familles. Après analyse de la situation, la réouverture a été validée à Blodelheim. Deux réunions avec les Directrices d'école ont permis de lister toutes les mesures matérielles à mettre en place pour respecter au mieux le protocole sanitaire élaboré par l'Education Nationale.

Dans le département du Haut-Rhin, la reprise s'organiserà de manière échelonnée:

- **Préentrée des enseignants : 11 et 12 mai**

- **Ecole élémentaire les Tilleuls :**
 - **CM2 :** 14 mai par groupe de 15 enfants maximum
 - **CP :** 25 mai par groupe de 15 enfants maximum
 - **CE1 –CE2 – CM1 :** 02 juin par groupe de 15 enfants maximum

- **Ecole maternelle Dewatre :**
 - **Grandes Sections :** 02 juin par groupe de 15 enfants maximum
 - **Petite Section et Moyenne Section :** aucune date prévue pour le moment.



Le dispositif d'accueil des enfants de personnels soignants et personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire se poursuivra et pourra être élargi aux familles qui n'auraient pas d'autres modes de garde en joignant impérativement un justificatif des employeurs des deux parents. Ce dispositif s'appellera désormais «accueil enseignement» et sera organisé par l'Education Nationale en lien avec les communes.

Les parents seront informés par les Directrices de tous les paramètres et détails concernant la reprise de leurs enfants.

Une réunion de la commission scolaire a eu lieu le jeudi 7 mai en présence des délégués titulaires des parents d'élèves et des Directrices.

PÉRISCOLAIRE LA FARANDOLE

Le périscolaire assurera la pause méridienne ainsi que l'accueil du soir mais uniquement pour un **nombre très limité d'enfants**.

La directrice sera présente dans les locaux de la Farandole à partir

du lundi 11 mai pour enregistrer les demandes.

*Elle est joignable par mail
ou par téléphone lundi 11 mai entre 13h30 et 17h et
mardi 12 mai de 10h à 12h et de 13h30 à 16h*

